

REGLEMENT OPEN NATIONAL (B) – ISTRES TENNIS DE TABLE

Samedi 06 et Dimanche 07 septembre 2025

Complexe sportif Le Podium – Chemin de Capeau - 13800 ISTRES

Article 1 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. sous le numéro (A venir) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués. Le tournoi se déroulera sur **34 tableaux**. Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. L'ouverture de la salle se fera une heure avant le début du premier tableau.

Article 2 : Le tournoi sera juge-arbitré par Carine GEBLEUX (JA3 – licence n°136150). Elle sera assistée de juges arbitres du club d'Istres Tennis de Table.

Article 3 : COMPOSITION, DOTATION ET HORAIRES DES TABLEAUX : Les classements pris en compte seront ceux publiés lors du dernier classement officiel (juillet 2025). Les féminines peuvent s'inscrire dans l'ensemble des tableaux en tenant compte du nombre de points mentionnés sur la licence et des catégories d'âge. Les poussins/poussines peuvent participer aux tableaux R (Benjamins) et S (Poussins).

La dotation globale du tournoi est de 4995 euros + lots + Coupes.

Tableau	Jour	Tableau	Horaire	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste
A	Samedi	500 à 999 points	08h30	90 €	45 €	20 €
B	Samedi	500 à 1199 points	11h00	100 €	50 €	25 €
C	Samedi	500 à 1399 points	09h45	110 €	55 €	25 €
D	Samedi	500 à 1599 points	08h30	120 €	60 €	30 €
E	Samedi	500 à 1799 points	11h45	130 €	65 €	30 €
F	Samedi	500 à 1999 points	09h45	140 €	70 €	35 €
G	Samedi	500 à 2299 points	13h45	220 €	110 €	60 €
H	Samedi	Toutes Séries Messieurs	15h00	600 €	300 €	150 €
I	Samedi	Handicap	11h00	160 €	80 €	40 €
J	Dimanche	500 à 699 points	09h30	80 €	40 €	20 €
K	Dimanche	500 à 899 points	12h30	90 €	45 €	20 €
L	Dimanche	500 à 1099 points	08h30	100 €	50 €	25 €
M	Dimanche	500 à 1299 points	10h30	110 €	55 €	25 €
N	Dimanche	500 à 1499 points	12h30	120 €	60 €	30 €
O	Dimanche	500 à 1699 points	09h30	130 €	65 €	30 €
P	Dimanche	500 à 1899 points	11h00	140 €	70 €	35 €
Q	Dimanche	Toutes séries Dames	14h00	70 €	35 €	15 €
R	Dimanche	Benjamins	12h30	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau
S	Dimanche	Poussins	10h30	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau	Lot Cornilleau

Article 4 : Les tableaux de A, B, C, D, E, F, G, J, K, L, M, N, O, P, Q se joueront par poules de trois. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe. Les tableaux H (Toutes Séries Messieurs) et I (Handicap) se dérouleront par élimination directe.

Les tableaux R (Benjamins) et S (Poussins) se joueront par poules de quatre.

Article 5 : Tableau I (Handicap) : chaque partie de ce tableau se joue en une manche gagnante de 33 points (manche sèche 33-32 dernier score, deux services chacun). Le handicap sera de 2 points par tranche de 100 points d'écart et est limité à 22 points. Chaque joueur a la possibilité de prendre un temps mort et le changement de côté s'effectue au 17ème point du joueur le mieux classé.

Article 6 : Tout(e) joueur (se) ne pourra s'inscrire que dans trois tableaux différents par jour. Il est impératif que chaque joueur donne à l'inscription son numéro de licence.

Article 7 : La présentation de l'attestation de licence avec certification médicale sera obligatoire.

Article 8 : Le forfait sera prononcé 5 minutes après le premier appel.

Article 9 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 10 : Les balles seront fournies par les joueurs et devront être en plastique. En cas de désaccord sur les balles plastiques proposées par les joueurs, un tirage au sort sera effectué.

Article 11 : Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette se tiendra ouverte pendant toute la durée du tournoi.

Article 12 : Le tirage au sort public sera effectué au complexe sportif Le Podium, le vendredi 05 septembre 2025 par les juges arbitres à partir de 14h00.

Article 13 : Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Article 14 : Montant des engagements : **9 Euros** pour l'ensemble des tableaux sauf les tableaux R (Benjamins) et S (Poussins) dont le montant est de **5 Euros**.

En cas de tableaux incomplets, il sera possible de s'inscrire sur place avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 2€ par tableau.

Article 15 : Les engagements devront parvenir avant le **jeudi 04 septembre 2025 à 20h00** dernier délai. Les inscriptions se feront uniquement en ligne sur notre plateforme d'inscription

Hello Asso que vous pouvez retrouver sur notre site internet (www.istres-tennisdetable.com).
Votre inscription ne sera validée qu'à partir du moment où vous aurez reçu une confirmation de la part du club.

Article 16 : Un podium avec remise des récompenses sera effectué à la suite de la finale de chaque tableau.

Article 17 : Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre de participants à la compétition.

Article 18 : L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Article 19 : Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

Article 20 : L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.

Article 21 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, en cas de nombre insuffisant de participants.